

## CONDITIONS DE POSE, DE RÉCEPTION ET D'UTILISATION DES PLANCHERS EN BOIS

### 1. Préparation des procès verbaux de réception des matériaux pour sol

- A) Procès verbal des caractéristiques du support
- B) Procès verbal des caractéristiques du chauffage
- C) Procès verbal de traitement isotherme du sol par chauffage par le sol
- D) Procès verbal des caractéristiques du plancher à poser

### 2. Conditions de pose.

La qualité et l'humidité du parquet doivent être mesurées avant sa pose. Avant de procéder à la pose, il faut vérifier le matériel livré et en cas d'objection, inexactitude ou de dommages, communiquer ces informations au fabricant sans délai. La décision de poser sur le support l'assortiment acheté que le client considère comme << défectueux >> ou ne répondant à ses attentes annule toutes formes de droit de réclamation envers le fabricant. Si l'une des normes du procès verbal ne répond pas aux exigences, le plancher ne peut pas être posé. Le matériel collé (posé) au sol ne peut pas être réclamé !!!!

### 3. Pose et réception du plancher - selon les règles de l'art.

Maintient de la dilatation périphérique d'une larg. de 10 – 20 mm autour de la pièce.

Il faut maintenir la dilatation interne - rétractant le travail des planches entre les pièces et avec les jointures avec d'autres sols, et dans les cas suivants :

- planches solides avec une longueur de sol supérieur à 8 m et une largeur supérieur à 6 m;
  - planches à couches avec une longueur de sol supérieur à 12 m et une largeur supérieur à 8 m;
- en utilisant les mastics (p.ex. sika) ou en remplissant avec liège.

La direction de la pose des planches doit être parallèle au côté le plus long de la pièce à ce que la largeur soit la dimension inférieure à la longueur de la pose. En outre, la pose se fait toujours dans la façon à ce qu'une planche soit exposée à la lumière solaire longitudinalement et non transversalement.

Encollage du sol - des éléments en bois collés à la colle fraîche sans la couche asséchée sur la colle (couche) et appui de la planche ou de la lame de façon à ce qu'elle soit entièrement recouverte de la colle.

Le parquet doit être posé de façon à ce qu'en position de début ne soient pas visibles les défauts suivants : frisures après la rectification, défauts dus aux machines (concerne les parquets neufs), traces de peinture au pinceau ou rouleau.

La réception du sol s'effectue en position de son usage habituel (au début ou en position assise).

La réception s'effectue dans les conditions d'éclairage normales qui prévalent dans la pièce.

Après la pose, le poseur avec l'investisseur, dans les 7 jours, doivent délivrer les procès verbaux au vendeur - fabricant (Zakład Drzewny „ANDREWPOL” Andrzej Pryczynicz ul. Woskowa 9, 17 – 200 Hajnówka).

#### 4. Conditions d'utilisation des planchers en bois.

Il convient de rappeler que le bois est un matériau hygroscopique qui change ses caractéristiques selon l'évolution des conditions de l'entourage (évacue l'excédent de l'humidité de l'entourage pendant la période de chauffage - en hiver, ou complète son déficit en absorbant la vapeur d'eau de l'entourage en été dans la période d'une humidité élevée, au-dessus de 60%). Lors l'utilisation du plancher plus longue (surtout en période de chauffage) peuvent apparaître des petites fentes ou fissures dues au changement des dimensions des lames, et avec l'humidité supérieure à 60 % peut survenir le gonflement des merrains (gondolage), du égalément à l'adaptation des planches et du parquet à l'humidité de l'entourage. Les problèmes résultant du travail naturel des lames de revêtement de sol suite à l'adaptation du bois aux conditions de l'entourage ne constitue pas le fondement de la réclamation. Pour minimiser l'effet dudit travail, il faut tenir l'humidité de l'air de 45-65% de l'humidité de l'air relative et une température d'env. de 19-22°C. En hiver, il faut humidifier l'air de la pièce, de préférence en utilisant les humidificateurs électriques. Pour maintenir les planchers en bon état, il faut les protéger contre les facteurs externes. Pour éviter les dommages mécaniques, utiliser les patins en feutre sous les meubles et éviter de marcher dans les chaussures à hauts talons. En mettant devant une pièce un paillason, on évitera des rayures. Ainsi les impuretés et le sable si dangereux pour un plancher en bois restent sur ledit paillason. Le bois absorbe très vite l'humidité et pour cela il faut immédiatement éliminer les fluides versées, sécher le plancher et ne pas poser les plantes en pot directement sur le plancher. Les rayures et les dommages mécaniques résultant des actions ci-dessus décrites ne constituent pas l'objet de la réclamation.

J'accepte les travaux effectués selon les conditions de réception des planchers en bois ci-dessus mentionnées. J'ai été informé des conditions d'utilisation des planchers en bois et je reconnais ces conditions comme nécessaires au maintien des planchers dans un bon état.

.....  
Signature de l'investisseur

.....  
Signature du prestataire

#### ***INFORMATIONS POUR L'INVESTISSEUR :***

L'entreprise Zakład Drzewny „ANDREWPOL” Andrzej Pryczynicz ul. Woskowa 9, 17 – 200 Hajnówka n'est pas responsable de la pose non conforme aux normes, recommandations et conseils publiés sur [www.andrewpol.com.pl](http://www.andrewpol.com.pl)





## B) PROCÈS VERBAL DES CARACTÉRISTIQUES DU CHAUFFAGE

Chauffage par le sol *oui / non*.

Type de chauffage (électrique, à eau chaude)

Plombe de température *oui / non*

Isolation contre l' humidité dans le sol *oui / non*

Procès verbal d'essai de chauffage selon les normes, date d'exécution des essais..... (procès verbal à joindre)

Procès verbal de traitement isotherme du sol, date d'exécution..... (procès verbal à joindre)

Chauffage à air soufflé *oui / non*, date de mise en marche.....

.....  
*Signature de l'investisseur*

.....  
*Signature du chef de chantier*

.....  
*Signature du prestataire*

Température dans les pièces .....°C.

Humidité dans les pièces .....%. Il est recommandé d'effectuer les mesures dans toutes les pièces où la pose du plancher est prévue.

Date et lieu d'évaluation et de prise des mesures : .....

Nom et prénom de la personne effectuant les mesures :.....

.....

Déclaration de l'investisseur ou du représentant de l'investisseur sur la bonne exécution des isolations horizontales et verticales

.....

.....  
*Signature de l'investisseur*

.....  
*Signature du chef de chantier*

.....  
*Signature du prestataire*

### INFORMATIONS POUR L'INVESTISSEUR :

L'entreprise Zakład Drzewny „ANDREWPOL” Andrzej Pryczynicz ul. Woskowa 9, 17 – 200 Hajnówka n'est pas responsable de la pose non conforme aux normes, recommandations et conseils publiés sur [www.andrewpol.com.pl](http://www.andrewpol.com.pl)

### C) PROCÈS VERBAL DE TRAITEMENT ISOTHERME DU SOL PAR CHAUFFAGE PAR LE SOL

Investisseur : .....

Édifice (maison individuelle, appartement, autre): .....

Adresse : .....

Pièce (concerne une pièce): .....

Type de chauffage (à eau chaude, électrique, autres): .....

Type de chape : .....

Date d'exécution de la chape: .....

Date du début de traitement isotherme : .....

<b>DATE</b>	<b>TEMPÉRATURE DU SYSTÈME</b>	<b>REMARQUES</b>	<b>SIGNATURE</b>
1.	système chauffé à une temp. de +20° C		
2.	système chauffé à une temp. de +30° C		
3.	système chauffé à une temp. de +40° C		
4.	système chauffé à une temp. de +50° C ou à la température maximale du système		
5 – 15	système travail à la température maximale		
16.	temp. du système baissée à +40° C		
17.	temp. du système baissée à +30° C		
18.	temp. du système baissée à +20° C		
19.	mesurage d'humidité du support (méthode en carbure)		
19 – 23	système éteint		
24.	système chauffé à une temp. de +20° C		
25.	système chauffé à une temp. de +30° C		
26.	système chauffé à une temp. de +40° C		
27.	système chauffé à une temp. de +50° C ou à la température maximale du système		
28.	temp. du système baissée à +40° C		
29.	temp. du système baissée à +30° C		
30.	temp. du système baissée à +20° C		

Prestataire :

Chef de chantier :

Investisseur :

.....  
(date et signature lisible)

.....  
(date et signature lisible)

.....  
(date et signature lisible)



#### D) PROCÈS VERBAL DES CARACTÉRISTIQUES DU PLANCHER A POSER

Type du planche posé : parquet solide, planche solide, parquet multicouche, planche multicouche, autres :

.....

Essence de bois : chêne, frêne, hêtre, bouleau, autres : .....

Dimensions en mm et confirmation de tenue aux dimensions.....

Classe de qualité et confirmation de tenue de la norme de qualité propre à cette classe: .....

Mode de la pose (*collage au support, fixation avec les vis, fixation avec des clous, autres*)

.....

Est-ce que le support est encollé ? *oui / non*

Nom du sol utilisé.....

Nom de la colle utilisée à la pose du plancher.....

Temps d'acclimatation du parquet collé.....

Type du produit de finition pour la surface utilisé (*huile, vernis, autres*) .....

Nom du produit de finition pour la surface utilisé.....

Humidité du bois avant la pose en % et confirmation de la conformité à la norme 9% +/- 2% .....

Humidité du bois après la pose en %: .....

Type du mesureur : ..... et paramètres : .....

Il est recommandée d'effectuer le mesurage aléatoire

Impression de l'appareil de mesure en pièce jointe (obligatoire)

Date d'inspection et de mesurages :.....

Nom et prénom de la personne effectuant les mesures :.....

Plancher conforme aux attentes de l'investisseur *oui / non*

.....

*Signature de l'investisseur*

.....

*Signature du chef de chantier*

.....

*Signature du prestataire*

*Remarques sur la pose*

.....  
.....  
.....  
.....

#### **INFORMATIONS POUR L'INVESTISSEUR :**

L'entreprise Zakład Drzewny „ANDREWPOL” Andrzej Pryczynicz ul. Woskowa 9, 17 – 200 Hajnówka n'est pas responsable de la pose non conforme aux normes, recommandations et conseils publiés sur [www.andrewpol.com.pl](http://www.andrewpol.com.pl)